

Chinard n'attendra pas longtemps l'hommage public que sa veuve a voulu lui décerner. »

La ville de Lyon a été mise en possession de la statue en marbre représentant un Centaure que l'on peut admirer au Musée, mais la condition imposée de laisser élever sur une place la statue de Joseph Chinard n'a pas été exécutée.

Le docteur Etienne Chinard fit exhumer les restes de Joseph Chinard et les fit transporter de la propriété du Greillon au cimetière de Loyasse. Il fit élever sous la direction de M. Dardel, architecte en chef de la ville de Lyon, un beau mausolée en style grec dans lequel a été placée une statue en marbre représentant le célèbre sculpteur, faite par lui mais non achevée.

Il vendit à Paris les marbres et statues destinés par l'artiste à orner son tombeau. Il vendit à Lyon et à Paris la plupart des objets d'art qui se trouvaient dans la propriété du Greillon et dans l'atelier. En 1841, il vendit cette propriété à M. Chabaud. Celui-ci y établit une carrière pour l'exploitation des pierres dont l'extraction a été très fructueuse, mais n'a pas embelli le paysage. La partie du jardin qui longeait le quai a été couverte de maisons et de grands magasins.

Etienne Chinard, qui avait été nommé membre du Conseil municipal de Lyon en 1833, adjoint au maire en 1834, fut décoré dans les circonstances suivantes :

Au mois d'avril 1834, les Mutuellistes, ouvriers en soie, de Lyon, n'ayant pu obtenir de leurs patrons une augmentation de salaire, s'insurgèrent et mirent sur leur drapeau la devise : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant. » De nombreuses barricades furent élevées dans différents quartiers de la ville, et les insurgés luttèrent avec énergie contre la force armée pendant les journées des 9, 10, 11, 12, 13 et